Agence Media de l'année

2023

16 janvier 2023

10^e édition

Cahier des charges





Sommaire

Edito

p.3

Les dates clés

p.4

Le Prix Agence Media

Conditions générales p.6

Constitution du dossier p.7-8

Demande de participation p.9





Chers partenaires,

Nous avons le plaisir de lancer l'appel à candidature pour **la 10ème édition du Prix Agence Média de l'année 2023**.

Cet événement, emblématique et reconnu par l'ensemble des acteurs de notre écosystème, vise à récompenser, tous les ans, l'expertise et l'innovation des agences médias en France. Notre pays a toujours été à la pointe dans les grands mouvements du secteur de la publicité avec des acteurs puissants et dynamiques. Soutenu par **l'UDECAM**, le Prix Agence Média de l'année 2023 valorisera, une nouvelle fois, les agences médias les plus performantes de l'année.

Toute l'équipe de 100%Media met un point d'honneur à mettre en lumière ce secteur, au quotidien, à travers le média et la newsletter, et à perpétuer cette remise de prix, tout en en intégrant des innovations en phase avec un marché en constante évolution.

Pour cette édition, nous faisons appel à une plateforme 100% en ligne et très intuitive pour déposer vos dossiers de candidature (accessible sur **candidature.100media.fr**). Nous espérons que celle-ci facilitera vos démarches.

Outre une nouvelle identité graphique, nous intégrons, cette année, une touche d'international, à l'occasion du futur lancement de **The Media Leader France**, le nouveau média porté par 100%Media, orienté vers l'international, et déjà présent au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Comme tous les ans, un jury indépendant - de grande qualité et composé principalement d'annonceurs et de partenaires - évaluera l'ensemble de dossiers.

Nous comptons sur votre participation, et vous donnons rendez-vous le **lundi 16 janvier 2023** pour une cérémonie qui vous réserve quelques surprises!



Jean-Philippe Piau, Directeur général



François Quairel, Directeur de la rédaction

Vos contacts 100%Media:



Elisa ROUGET
Responsable événementiel
erouget@offremedia.com



Charlène IZARD
Cheffe de projet event
cizard@offremedia.com



Adam MANSOUR
Responsable commercial
amansour@offremedia.com





Ouverture des inscriptions Tournage des vidéos de soutenances

30 août > 30 sept

Clôture des inscriptions

Date limite dépôt des dossiers

Remise des Prix

oct

10 nov > 2 dec >

16 janv

Enquête terrain

Jury



Le Prix Agence Media

-OBJECTIFS-

- Depuis 2014, chaque année, 100%Media organise la déclinaison française de «Media Agency of the Year».
 Ce prix est la référence française pour évaluer la performance des agences média.
- Mettre en lumière des campagnes s'inscrivant dans des thématiques de l'air du temps : la RSE, l'innovation, l'influence, etc.
- Fédérer les acteurs de notre écosystème média/publicitaires : annonceurs, régies, adtech et agences

-JURY-

- Le jury se réunira le vendredi 2 décembre 2022.
- Le jury est composé d'une dizaine d'annonceurs, responsables média, issus de différents secteurs d'activité et d'un représentant de chaque partenaire de l'événement. L'UDECAM ne vote pas.
- Il décide de façon souveraine des agences lauréates.
- Il pourra être amené à reclasser un dossier ou même créer une nouvelle catégorie.
- Pour chaque catégorie, un prix sera remis à une agence média et à une agence média indépendante. Les groupes sont éligibles au prix de la progression, au prix de la stratégie et au prix du Groupe de l'année.
- 100%Media organise et anime le jury mais ne participe pas aux votes.

-LISTE DES PRIX-

- 2 prix quantitatifs : **le prix de la meilleure progression**, basé sur l'évolution des investissements publicitaires mesurée par Kantar et **le prix des régies et prestataires**, basé sur une enquête terrain réalisée par l'institut MRCC auprès des régies et adtech.
- 7 prix qualitatifs (cf. page 7)
- 3 grands prix : le prix de l'agence média de l'année, le prix de l'agence média indépendante de l'année et le prix du groupe de l'année.

-CRITÈRES DE NOTATION-

- La créativité
- L'efficacité
- L'innovation
- La stratégie et la pertinence
- Les résultats obtenus





Conditions générales

-CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ-

- Toutes les agences média ou groupes d'agences média sont éligibles
- Les travaux présentés doivent être parus entre novembre 2021 et novembre 2022
- Les candidats doivent candidater dans au moins 3 des 6 catégories citées p.7.

-CLÔTURE DES CANDIDATURES-

- Tous les dossiers doivent impérativement être remis avant le jeudi 10 novembre 2022 à 23h59 uniquement sur candidature.100media.fr.
- Aucune candidature ne pourra être retirée de la compétition après cette date.
- Attention, des frais supplémentaires seront appliqués en cas de retard de dépôt (150€ par dossier).

-FRAIS DE PARTICIPATION-



Le tarif comprend : le traitement de l'ensemble des dossiers ; la production de la vidéo (tournage, montage, post-prod); la médiatisation de l'agence participante.

*Remise membre Udecam: -20%

Médiatisation en cas de victoire : nous proposons un pack médiatisation post event à 4500€ pour les agences lauréates comprenant :

- 1 emailing dédié envoyé à notre base de 35 000 professionnels du secteur
- 1 bannière dans la newsletter 100%Media et sur notre site, pendant 1 semaine
- Amplification sur nos réseaux sociaux





Clusive monte on lie

-LES CANDIDATS-

- 3 types de candidats :
 - o Agence Média
 - o Agence Média indépendante
 - o Groupe
- Les groupes qui présentent au moins 3 de leurs agences (ou toutes les agences par défaut) dans la compétition sont éligibles automatiquement à la désignation du «Groupe Agence Média de l'année»

-LES CATÉGORIES-

- Tous les candidats sont automatiquement en compétition pour le **prix de la progression** et le **prix des régies et prestataires** et le **prix de la stratégie** (basé sur les vidéos de soutenances)
- Pour le reste, les candidats doivent candidater dans au moins 3 des 6 catégories de prix suivants :
 - o Prix de la performance
 - (Meilleure contribution aux ventes : drive to, performance, retail media)
 - Prix Social/Influence
 - (Meilleure action social/influence)
 - o Prix RSE
 - (Meilleure action RSE impliquant un client)
 - Prix du partenariat
 - (Meilleur partenariat avec un ou plusieurs médias. Meilleur contenu de marque)
 - Prix Inspiration
 - (Meilleure initiative, originalité...)
 - Prix Innovation
 - (Meilleure innovation, diversification, nouvelle expertise...)
- Le Prix de la stratégie : courant octobre, nous réaliserons une "soutenance" vidéo pour chaque candidat. Pendant maximum 3 minutes, un (ou deux max) représentant(s) de l'agence candidate s'exprime face caméra pour présenter la stratégie de l'agence et ses ambitions.

 C'est grâce à ces vidéos que le jury attribuera le prix de la meilleure stratégie (agence média / agence média indépendante / groupe).





Constitution du dossier

Clusive notification of life

-DANS LE DOSSIER-

Pour votre candidature, merci de constituer un dossier complet comprenant les éléments suivants :

- La page "Demande de participation" (p.9) dûment complétée et signée
- Pour chaque dossier présenté, merci de faire un pdf de 5 pages maximum incluant
 - En première page : le nom de votre société, celui du client, le nom de l'opération et la catégorie visée (cf. page 7)
 - Le contexte, la problématique et les objectifs du cas
 - o La stratégie mise en place, les actions réalisées, le cas déployé
 - Les résultats
 - Le budget
- Annexes (facultatif) : vidéos et/ou images (formats acceptés : lien YouTube/Vimeo, .mov, .mp4, .jpg, .png, .pdf) pouvant appuyer/illustrer votre dossier.
- Nous nous chargerons d'ajouter, à votre candidature, votre vidéo de soutenance, une fois cette dernière montée par nos soins.

-SOUMISSION DE LA CANDIDATURE-

La soumission des candidatures se fait exclusivement en ligne.

- Rendez-vous sur : candidature.100media.fr
- Créez un compte
- Suivez les instructions pour commencer votre candidature. La sauvegarde est automatique, vous pouvez commencer et reprendre à un autre moment sans problème.
- Une fois les éléments déposés, vous pourrez y apporter toute modification souhaitée jusqu'à la date limite de dépôt fixée au jeudi 10 novembre. Une fois ce délai passé, plus aucune modification ne pourra être faite.
- Merci de bien renseigner tous les champs nécessaires et d'importer tous les éléments cités dans le point précédent
- Transmettre le règlement par virement ou chèque avant le 20 novembre 2022
 - En cas de besoin, les équipes 100%Media sont là pour vous accompagner et répondre à vos questions, n'hésitez-pas à nous contacter.



Demande de participation

Société (à facturer)			
Numéro SIRET :			
Responsable de l'env	oi des éléments		
Téléphone :E-mail :			té :
FRAIS DE DOSSIER (2	50 € HT)	_2023	250 €
FRAIS DE PARTICIPA	TION		
Agence Media 1500€ / par agen	ce média candidate		x 1500 €
Agence Media indépendante 1000€			x 1000 €
Groupe 700€			× x 700 €
PACK MEDIATISATION (4500 € HT) en cas de victoire			4500 €
		Total HT = Tva 20% = Total TTC =	€ €
			'engage à régler les frais cipation sera refusée.
Date	Signature du	responsable	Cachet de l'entreprise









En partenariat avec







Contact:

orixagencemedia@100media fr









